

ETUDE DE SUIVI DE L'ETAT DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE PATRIMONIALE DE LA CEDRAIE DU MOYEN ATLAS (FORET JBEL AOUA SUD)

- **Appel à consultation** : LPM-2022-RAC1.3
- **Lieu de la consultation** : Bassin versant du lac Dayet Aoua (Forêt Jbel Aoua Sud), Province d'Ifrane.
- **Type de contrat** : Contrat de consultation.
- **Durée du contrat** : 90 jours.
- **Budget maximum** : 80 224,00 DH (TTC).

Contexte et cadre :

Living Planet Morocco (LPM), partenaire officiel au Maroc de l'ONG environnementale internationale WWF (World Wide Fund for Nature) lance la présente consultation dans le cadre du Projet «Revive Atlas Cedar : Gestion et conservation des ressources naturelles par les bonnes pratiques d'utilisation durable des eaux et des terres dans le Moyen Atlas». Ce projet a pour objectif global de promouvoir les pratiques d'utilisation durable des eaux et des sols pour une gestion durable des ressources naturelles de la Cédraie du Moyen Atlas à travers : 1/L'amélioration des connaissances et des compétences d'un réseau de formateurs locaux et des utilisateurs des ressources naturelles, 2/La mise en œuvre d'un nouveau système intégré de suivi et de surveillance d'utilisation optimale des ressources locales, 3/La mise en place de 4 projets pilotes de développement des produits et services agro-sylvo-pastoraux, et 4/La projection et la dissémination des meilleures techniques de gestion durable des eaux et terres respectueux de la Réserve de Biosphère de la Cédraie de l'Atlas (RBCA). Le projet est mis en œuvre dans le cadre du Programme de Microfinancements (PMF) du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), qui fournit aux organisations non gouvernementales et aux organisations communautaires de base dans les pays en développement des subventions pour leur permettre de relever les défis environnementaux mondiaux, tout en répondant aux besoins locaux de développement durable.

Missions et tâches :

Sous la responsabilité directe de la Présidente de LPM et en concertation avec le Chef de projets Eaux Douces, le Consultant doit établir une étude de suivi de l'état de conservation de la biodiversité patrimoniale au niveau de la zone du projet. Cette zone correspond au bassin versant du lac Dayet Aoua (N33°39'07", W05°02'07"), situé à environ 15 km au nord de la ville d'Ifrane sur une superficie de 2 215 ha, et relève de la Province administrative d'Ifrane, du Centre administratif d'Imouzzer du Kandar et de la Commune territoriale de Dayet Aoua. Ce bassin abrite la Cédraie de Jbel Aoua Sud d'environ 1 340 ha et l'un des lacs du Moyen Atlas les plus réputés du Maroc (lac Dayet Aoua).

L'étude doit faire l'objet d'une analyse approfondie de l'état de conservation du Cèdre de l'Atlas (*Cedrus Atlantica*) avec tout son cortège floristique dans la zone du projet permettant d'orienter le choix des activités et des pratiques exemplaires d'utilisation durable des eaux et des terres au sein de la RBCA. Le suivi doit aussi

permettre d'appréhender les impacts des pratiques actuelles (notamment l'agriculture et le pastoralisme) et des tendances d'utilisation des ressources locales sur la conservation de la biodiversité et les écosystèmes naturels de la RBCA. Cette étude doit permettre de combler le manque du savoir-faire relatif à l'utilisation traditionnelle et rationnelle des eaux et des terres, tout en contribuant au maintien ou à la création des conditions favorables aux écosystèmes de la Cédraie et aussi à l'amélioration des moyens de subsistance des communautés locales.

Pour ce faire, un ensemble d'études et rapports, établis par les acteurs locaux et régionaux et qui concernent l'aménagement, la gestion et la conservation de la zone d'étude, sera communiqué au Consultant.

Cette prestation fera l'objet d'un rapport détaillé en versions provisoire et définitive accompagnées par des résumés en langues arabe et anglaise. Les fichiers, les tableaux de calcul, les logiciels, les documents cartographiques, qui seront élaborés ou utilisés dans le cadre de cette prestation, doivent être communiqués à LPM.

Profil/Qualifications :

Cet appel à consultation est destiné aux bureaux d'études ou structures de Recherche & Développement proposant au moins 1 Expert(e) avec les qualifications suivantes :

- Un diplôme de Doctorat, d'Ingénieur ou équivalent dans les domaines liés à la prestation demandée avec une expérience professionnelle de 15 ans au minimum en matière de gestion, de suivi ou d'évaluation des projets de conservation ;
- Une bonne compréhension du contexte local et des mesures de conservation et protection de la biodiversité et des écosystèmes de la RBCA ;
- Des références similaires à la présente étude (un atout).

Autres informations :

Le dossier de candidature comporte :

- Le CV détaillé du consultant ;
- La méthodologie proposée pour la réalisation de la consultation ;
- L'offre financière.

Les candidatures doivent être adressées par courrier électronique aux 2 adresses suivantes : raitabdelhak@wwfna.org et contactmorocco@wwfna.org en indiquant dans l'objet du mail «LPM-2022-RAC1.3». La date limite de réception des candidatures est le 21 juillet 2022 (à minuit).